

20 mai 2016 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 20 mai 2016

Positive Belgium : stratégies de communication visant à renforcer l'image de la Belgique

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la mise en place de stratégies de communication visant à renforcer l'image de la Belgique.

Suite aux mesures concrètes prises par le gouvernement le 22 avril dernier pour les entreprises et les PME, en lien notamment avec le gouvernement bruxellois, le Conseil des ministres a décidé de mettre en place une stratégie de communication visant à soutenir l'image positive du pays et de ses autorités après les attentats du 22 mars 2016. En effet, certaines préoccupations vis-à-vis du tourisme ou des investissements économiques doivent être rencontrées.

Concrètement, une série d'initiatives d'information et de communication seront lancées dans le but de rassurer et de donner des gages de sécurisation en vue de la reprise d'une vie normale pour tous, habitants comme visiteurs, et dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il s'agira d'une action globale et coordonnée.

Afin de concrétiser cet objectif, le Conseil des ministres a approuvé la création d'une task force qui définira les initiatives à prendre. En effet, le gouvernement fédéral souhaite collaborer de la manière la plus forte possible avec les entités fédérées et les autres partenaires concernés. Cela fera d'ailleurs l'objet d'une discussion au sein du Comité de concertation. La task force aura notamment un rôle de coordination visant à unir les efforts et en garantir la cohérence générale. Cette initiative sera menée sur une période de deux ans. Le Conseil des ministres a approuvé la possibilité de recourir à des experts en communication, via une procédure de marché public, pour l'élaboration d'un concept global de campagne de communication, le développement créatif nécessaire et ses implications en termes de stratégie.

La volonté est de s'adresser tant aux citoyens belges qu'aux personnes résidant à l'étranger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>